

# Comité de Pilotage



St Léger sur Sarthe – 13 novembre 2025

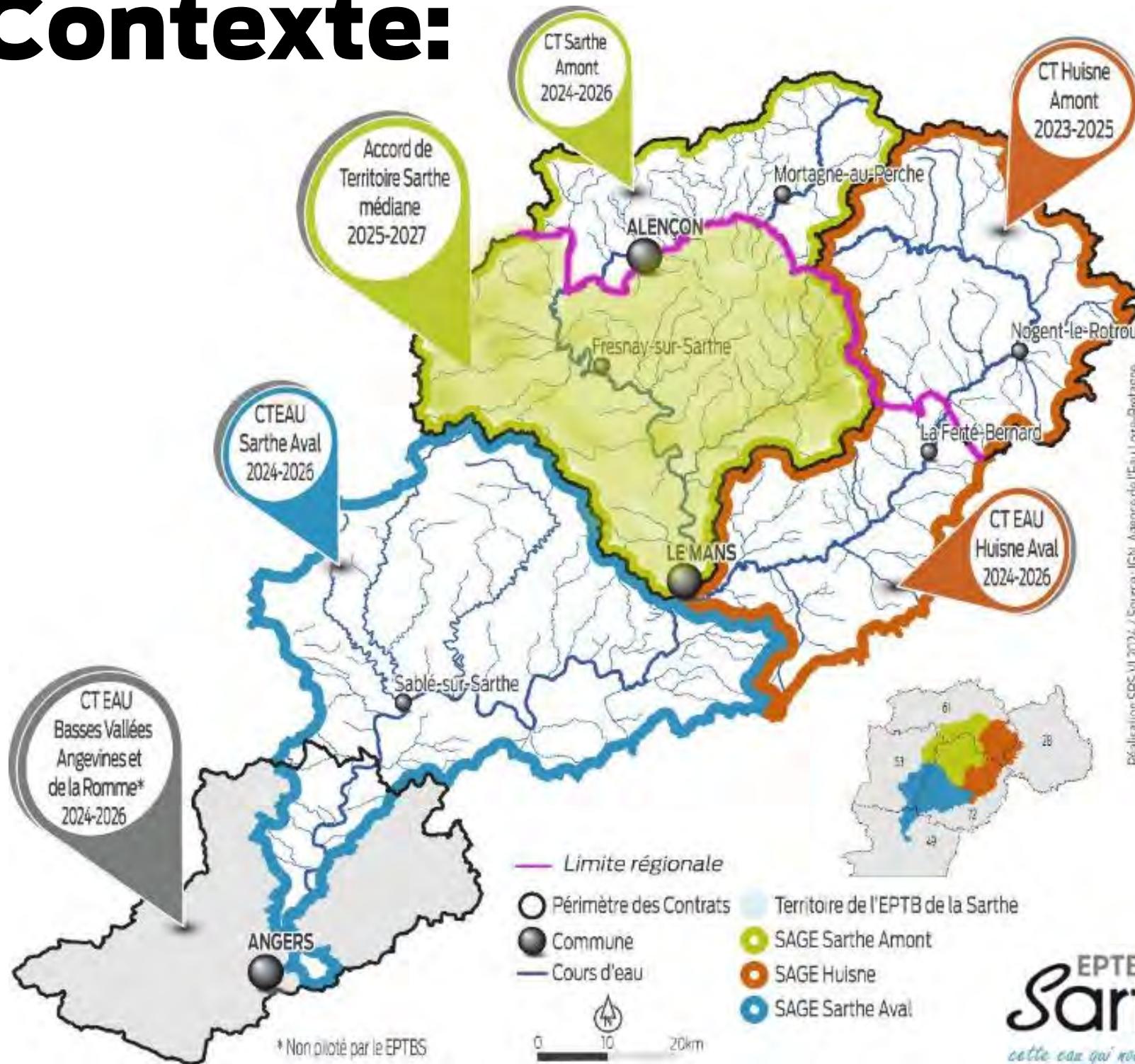
# Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Présentation des actions par les porteurs de projet
3. Nouveautés liées à l'accord
4. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Contexte:



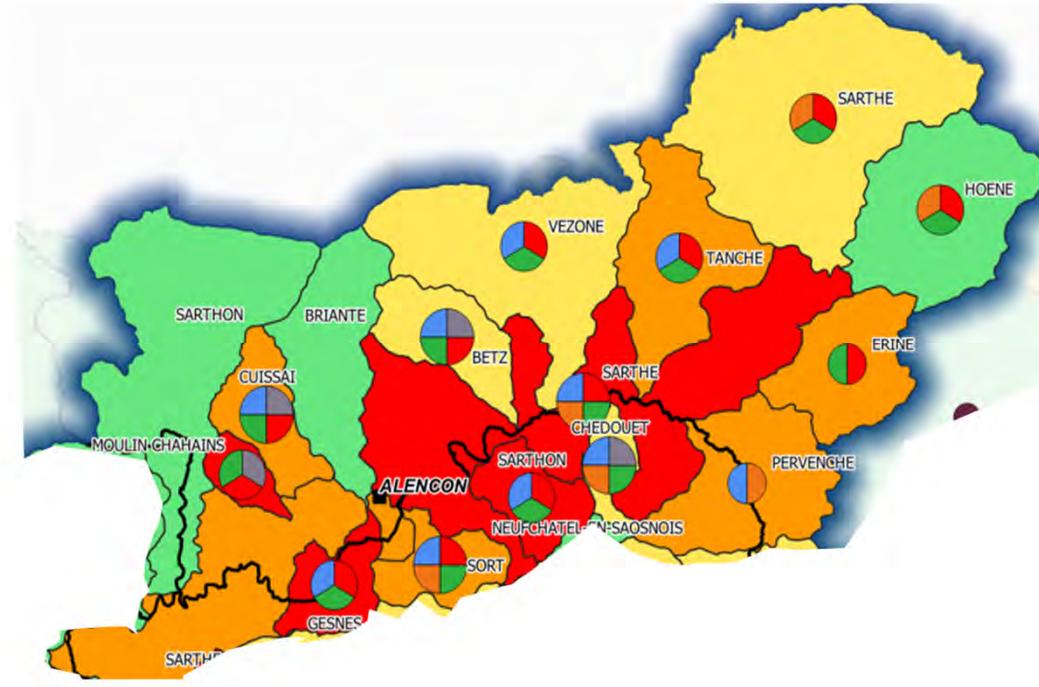
# Enjeux :



Sarthe amont  
Etat 2017 et risques de  
masses d'eau  
cours d'eau

Etat 2017

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5



6 masses d'eau de surface sont **plus proches du bon état et/ou proposées en bon état 2027**

3 masses d'eau sont en **bon état**.

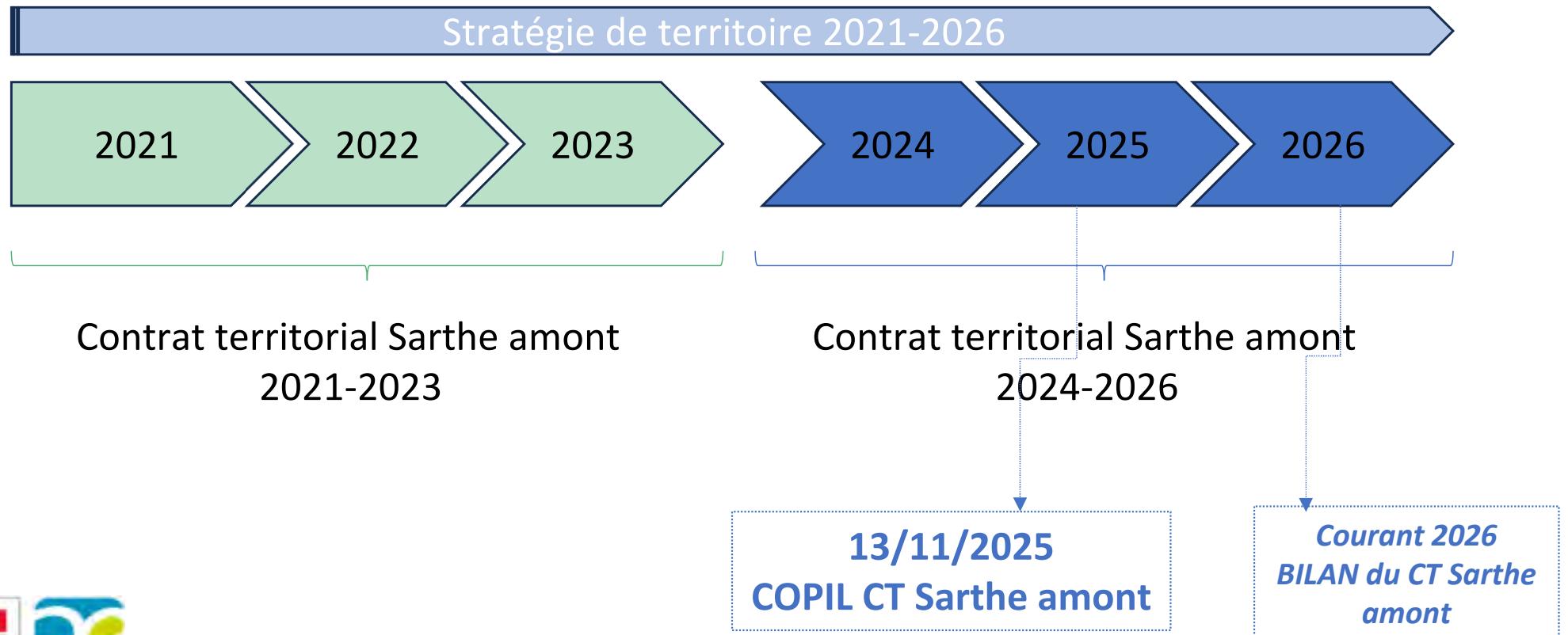
Et 7 masses d'eau **plus éloignées du bon état ou soumises à des pressions plus fortes**

**Les axes de la stratégie :**

- Les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité,
- La qualité et la quantité d'eau,
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs

# Contexte:

- Rappel de la démarche



# Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Présentation des actions par les porteurs de projet
3. Nouveautés liées à l'accord
4. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Composition du Copil

Min 1 membre par structure (annexe 4 du contrat) :

## Financeurs



## Etat



## Maîtres d'ouvrages



## Accompagnement & expertises





# Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne



Captage eau potable prioritaire de St  
Hilaire le Chatel

# Syndicat départemental de l'eau de l'Orne

## • Contexte 2025

- **Animation agricole mise en suspens** : en attente de recrutement d'un.e nouvel.le animateur.rice depuis mars 2024. Annonce relancée 5 fois : des candidatures intéressantes rencontrées entre le 07 et le 20 octobre- Poste normalement pourvu au 1<sup>er</sup>/01/2026
- Proposition d'un stage (6 mois) – **NON POURVU**
  - travail reporté sur le recrutement du 1<sup>er</sup>/01/2026
  - Valorisation des données 2016-2019 (conseil fertilisation azote + reliquat azoté du sol + gestion de l'interculture) + étude agro-pédologique
    - Estimation de la pression azotée appliquée à la ressource en eau en lien avec le potentiel d'infiltration des parcelles (calcul de la lame drainante)
  - Visite des exploitations, actualisation des diagnostics individuels
  - Propositions d'actions individuelles
- Suivi analytique de la qualité de l'eau 4 analyses/an  
**POURSUIVI** malgré l'absence de financement de l'AELB



**Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne**

Protection de l'eau contre les pollutions diffuses

- Estimation de l'émulsion de nitrates
- Diagnostic individuel d'exploitation
- Conception et proposition d'actions

Equipe Captages Prioritaire

Responsable technique : Marine VINOT

27, bd de Jérusalem, 61000 ALençon

vinot.marine@orne.fr - 06 02 00 18 67

**Offre de Stage 6 mois**

**Ingénieur.e agronome**

Début de stage à partir du 01/03/2025

Disponibilité : à accepter le rendu de stage relatif à l'ordre

**Missions du stage**

- ✓ Valoriser la nécessité de pratiquer de la fertilisation azotée et d'interculture (à compléter au minimum) et l'étude agro-pédologique conduite dans l'axe d'élaboration d'un captage (ERC) veulent pour améliorer les enjeux d'usage diffus vers la ressource en eau.
- ✓ Réaliser les diagnostics individuels de 8 à 12 exploitation et envisager les modifications de pratiques et rotations culturales qui permettraient d'abréger la période test de validité de cette même ERC.
- ✓ Conduire de réunions de concertation : présentation des résultats aux exploitants, animation d'un atelier (Marie-Eve Ligu, défilé en collectif d'actions individuelles et des conditions de réussite).

Le travail finalisé peut être intégré sur un autre territoire, pour un recours régional à plusieurs candidats et aux intérêts locaux.

**Profil du ou de la stagiaire**

- ✓ 3<sup>me</sup> année d'étude d'agronome (ingénierie ou filière agro-pédologie)
- ✓ Connaissance des enjeux de qualité de l'eau potable
- ✓ Tenir le conseil et de l'organisation
- ✓ Bonne capacité d'analyse et rédactionnelle
- ✓ Pratique du PC (MS)
- ✓ Permis B nécessaires (véhicule de service)

**Équipe de 4 personnes**

Participation possible aux animations et collègues à tout moment

Conformément à l'ordonnance légale  
N° 1<sup>er</sup> janvier 2014, 4,15 €/heure  
versement par virement bancaire  
Temps de travail : salé / temps

J'ai lu cette offre d'emploi, envoi à CV et lettre de motivation à via e-mail à l'adresse suivante : [vinot.marine@orne.fr](mailto:vinot.marine@orne.fr)

# Syndicat départemental de l'eau de l'Orne



- Action transversale réalisée en 2025
  - Formation des élus et des services techniques des PRPDE Thématique : Qualité des ressource en eau & eau potable
  - 3 dates dont 1 à Moulin la Marche le 17/06/2025 (8 participants)
  - Confection d'un support de formation de 207 slides

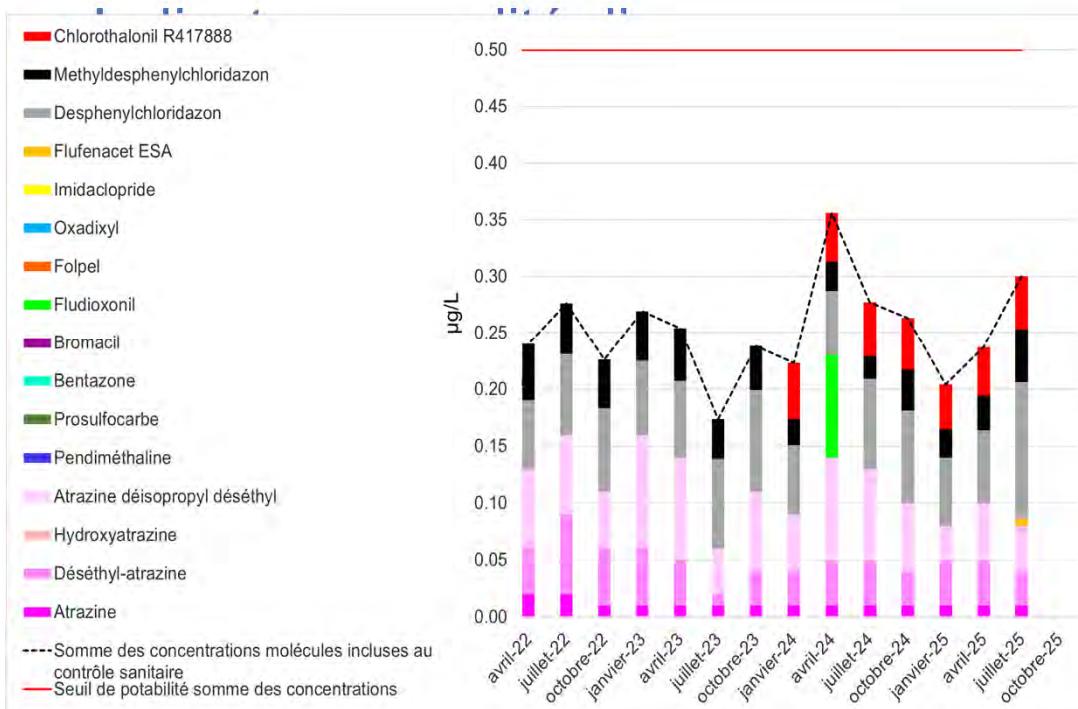
Contenu :

- 1-Potabilisation de l'eau : un enjeu de santé publique
- 2-Suivi sanitaire de l'eau potable
- 3-Eau potable et exigences de qualité
- 4-Zoom sur quelques paramètres contrôlés
- 5-Protection de la ressource en eau et zoom sur le PGSSE volet ressource
- 6-Dérogation aux normes de qualité
- 7-Paramètres non réglementés sur lesquels des recherches sont menées

# Syndicat départemental de l'eau de l'Orne

## • Demande de financement

Eléments financiers	Montants 2025	Prévisionnel 2026
Suivi analytique de la qualité d'eau	2 789.78 €	2 900 €
Formation technique agricole	0	5 000 €
Suivi des essais et accompagnement individuel	0	3 800 €
Coût total de l'action	2 789.78 €	11 700 €



$[\text{NO}_3^-] = 50 \text{ mg/L}$  en avril et juillet 2025

Pesticides : Atrazine et ses métabolites + autres métabolites pertinents (1 seul dépassement de 0.1 µg/L en 2025)



Captage AEP de la CdC de la Vallée de la  
Haute Sarthe (Courpotin)

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE

## Contexte du captage de Courpotin

Le principal captage d'eau potable de la collectivité situé à Coulonges-sur-Sarthe est sensible à la chlorothalonil et à l'atrazine.

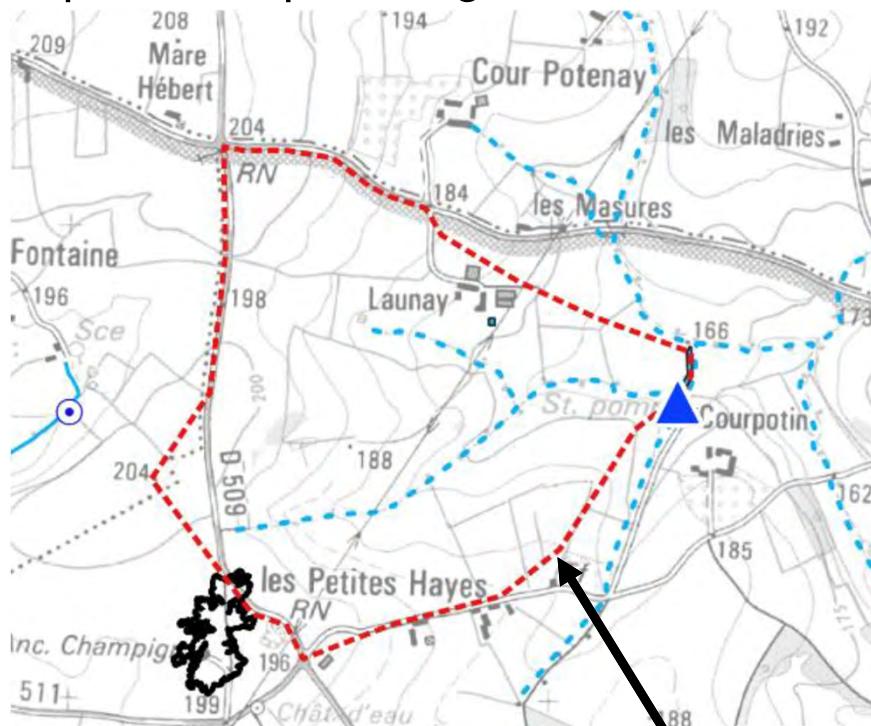
La distribution de son eau est sous dérogation préfectorale car elle dépasse la limite de qualité concernant la déséthylatrazine. La préfecture a validé le renouvellement de la dérogation le 28 octobre 2024 pour une durée de 3 ans sous conditions :

- Réaliser la délimitation de l'aire d'alimentation du captage (AAC) ;
- Organiser des animations auprès des agriculteurs ;
- Créer un nouveau forage d'exploitation à Saint-Aubin-d'Appenai (La Bordinière).

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE

## Délimiter l'aire d'alimentation du captage (AAC)

L'étude pour délimiter l'aire d'alimentation du captage de Courpotin s'est terminée le 14 mai 2025. Elle est composée d'un bassin versant de surface au Sud alimenté par la « Douve » représenté par les tirets rouges et un bassin versant souterrain au Nord représenté par la ligne bleue.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE

## Délimiter l'aire d'alimentation du captage (AAC)

Selon les conclusions de l'étude, il est possible de réduire l'AAC au seul périmètre du bassin versant souterrain. Pour sortir le bassin versant de surface du périmètre de l'ACC, il faut remettre le cours d'eau qui alimente la « Douve » dans son lit naturel.

Une AAC réduite au seul bassin versant souterrain permettrait ainsi de disposer d'un périmètre d'actions auprès des agriculteurs qui soit plus précis et plus ciblé.

La communauté de communes a sollicité l'ARS pour mettre à jour le programme d'actions de l'arrêté préfectoral et inscrire la remise du cours d'eau dans son lit naturel comme nouvelle action. L'ARS n'a pas validé cette demande de mise à jour. Par ailleurs, la présentation de ce projet au service « Biodiversité » de la DDT n'a pas fait l'objet d'un accueil favorable. La collectivité a donc décidé de ne pas donner suite à cette action.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE

Délimiter l'aire d'alimentation du captage (AAC)

Coût de l'étude : 15 484 € HT

Aide de l'agence de l'eau : 50 %

Demande de versement du solde : en cours

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE

## Organiser des actions auprès des agriculteurs

Des essais ont été menés par chambre d'agriculture chez l'EARL Corbin pour développer des stratégies de désherbage mixtes ou tout mécanique permettant de réduire le recours aux herbicides dans un contexte de salissement en Ray-grass.

Ils révèlent que la stratégique de désherbage mécanique, exécutée dans des conditions pluvieuses a favorisé la germination d'adventices qui n'ont été que partiellement maîtrisées par le binage avant fermeture des rangs. Mais le recours au binage en complément d'une intervention de pré-levée ou de post-levée permet, dans une situation de salissement modéré, de maîtriser le développement des adventices tout en limitant le recours aux herbicides.

Des réflexions sont en cours avec Régis VÉCRIN de la chambre d'agriculture pour une nouvelle action auprès des agriculteurs de l'AAC en 2026.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE

Organiser des actions auprès des agriculteurs

Coût prévisionnel des différentes actions sur la durée du programme : 16 714 €

Aide de l'agence de l'eau : 50 %

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE

Créer un nouveau forage d'eau potable : La Bordinière

Le maître d'œuvre – SOGETI – en est à la phase de l'élaboration de l'avant-projet.

Par délibération en date du 24 juin 2025, le Conseil communautaire a délégué la mise en œuvre de ce nouveau forage au syndicat départemental de l'eau (SDE).



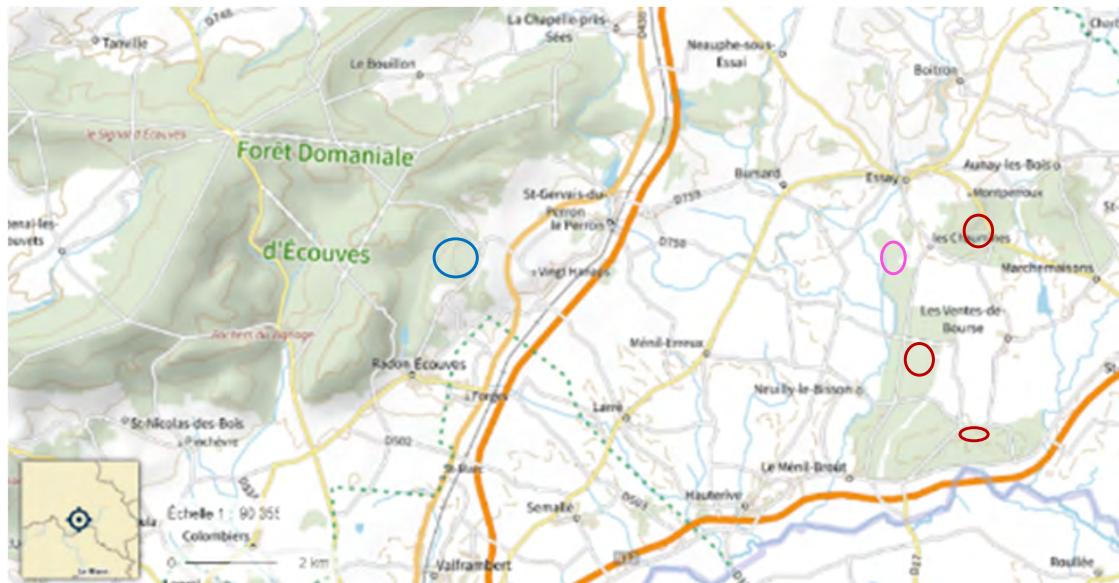
**Office National des Forêts**



# SUIVI ET RESTAURATION DE MARES ET ZONES HUMIDES EN FORêt DOMANIALE D'ECOUVES ET DE BOURSE

## Actions réalisées ou en cours de réalisation en 2025

- Plan de gestion **Clairet** : travaux 9 mares
- Plan de gestion mares **Bourse**: travaux 6 mares



- **La petite Camargue**

Restitution étude avifaune (2021-2023)

Lancement étude Rhopalocère (été 2025) (2024-2026)

Livrable plan de gestion de la Petite Camargue en 2027 : cartographie des habitats (2021-2023), caractérisation des mares ( 2021-2023)

Travaux de Fauchage et export (2024-2026)

## Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours en 2025

- ✓ Nombre de mares restaurées : conforme au PG
- ✓ FD Bourse: 6 mares et FD Ecouves: 9 mares

## Difficultés rencontrées et solutions envisagées

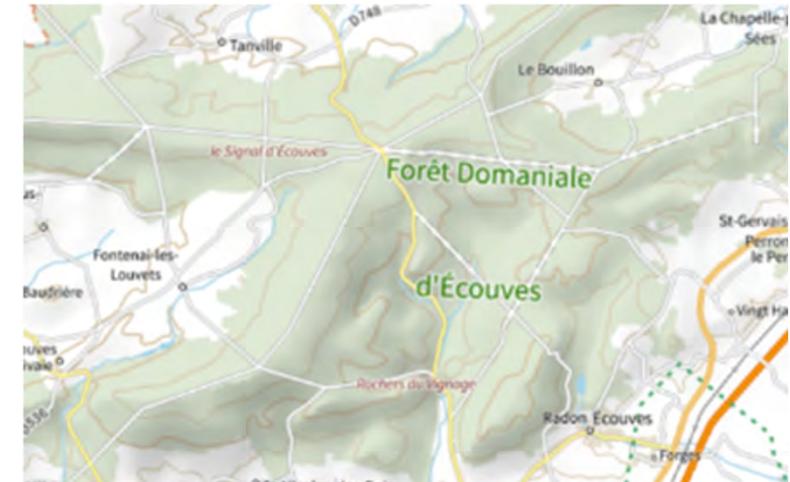
Lancement tardif des inventaires et des travaux suite à une demande d'information complémentaire sur la pertinence des études complémentaires (nouvel indicateur d'état de conservation des espèces inventoriées = listes rouges d'espèces à fournir)

## Actions programmées en 2026

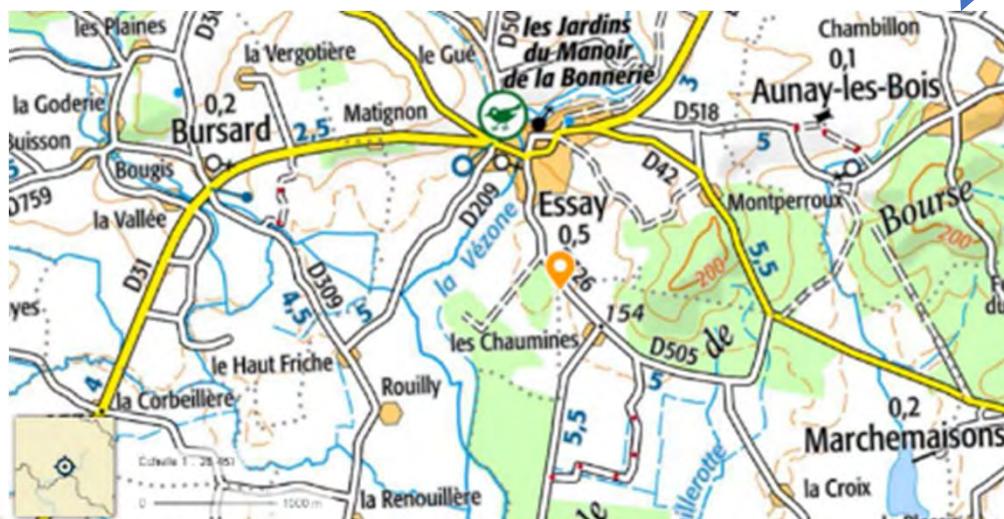
cette eau qui nous lie



- Travaux mares
- Lancement de l'inventaire Orthoptère
- Poursuite de l'inventaire Rhopalocère
- Lancement de l'inventaire Reptile
- Fauchage



Petite Camargue



## Objectifs et observations par rapport au projet 2026

- Effectuer les travaux avant le 30 novembre 2026
- Réception de l'ensemble des rapports sur les inventaires orthoptères, rhopalocères et reptiles pour fin 2026 afin de débuter la rédaction du plan de gestion de la Petite Camargue attendu en 2027



*Ruspolia nitida*



*Colias hyale*



*Coronella austriaca*



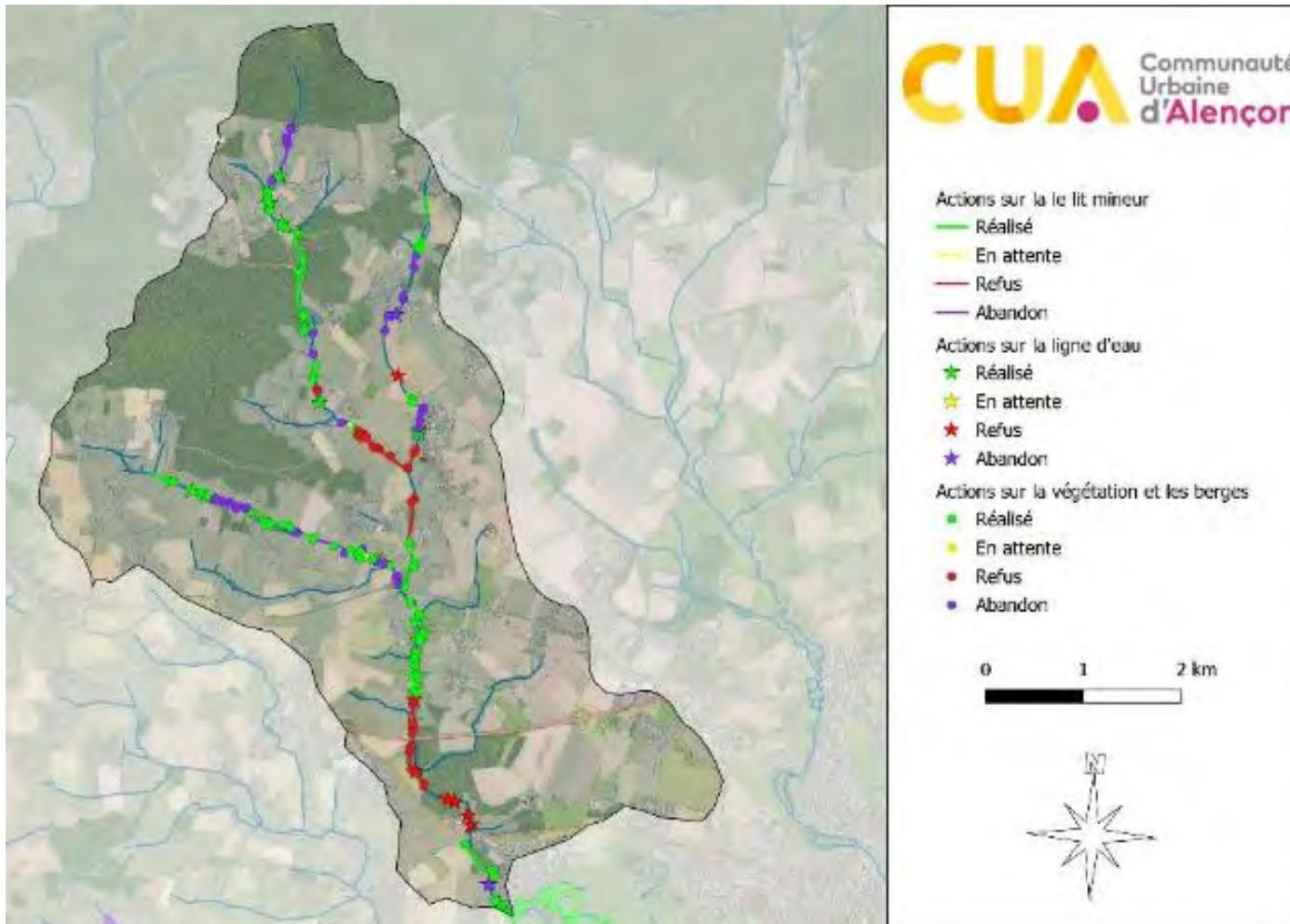
## Restauration de la Sarthe et ses affluents

## Actions lancées ou projetées pour la période 2025-2028

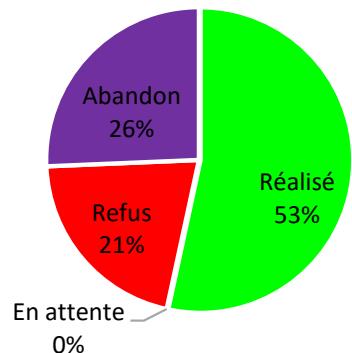
- Restauration des cours d'eau sur le bassin de la Sarthe amont
  - ✓ *Travaux Cuissai, Sarthe Amont, Sarthe Aval*
  - ✓ *Programme de suivi*
  - ✓ *Morphologie, continuité écologique*
  - ✓ *Programme en faveur des mares*
  - ✓ *Programme en faveur des haies*
  - ✓ *Arasement des Merlons de curage*



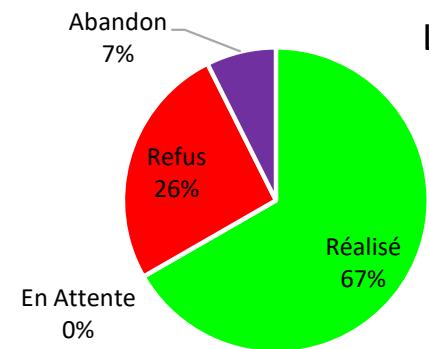
- Travaux sur le cours du Cuissai



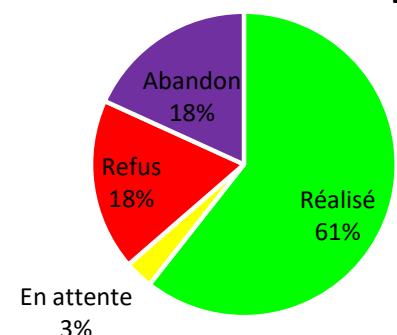
Végétation et berges



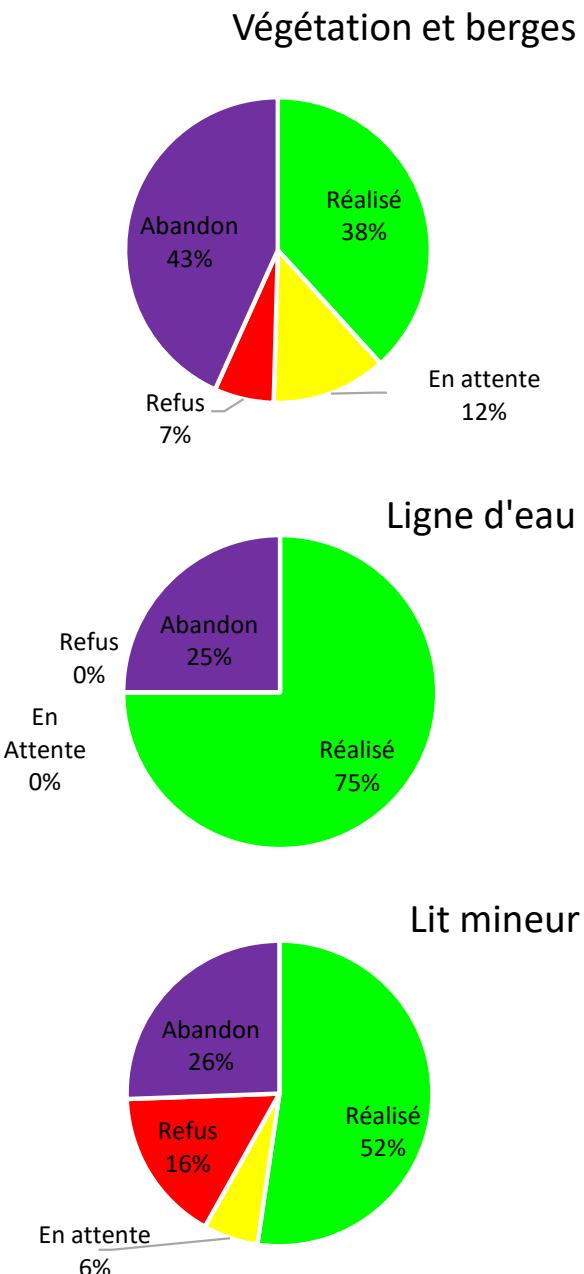
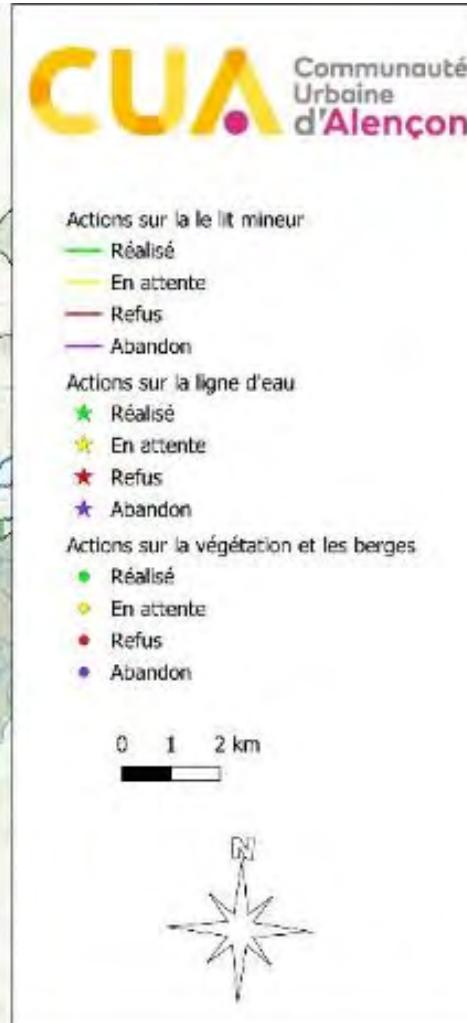
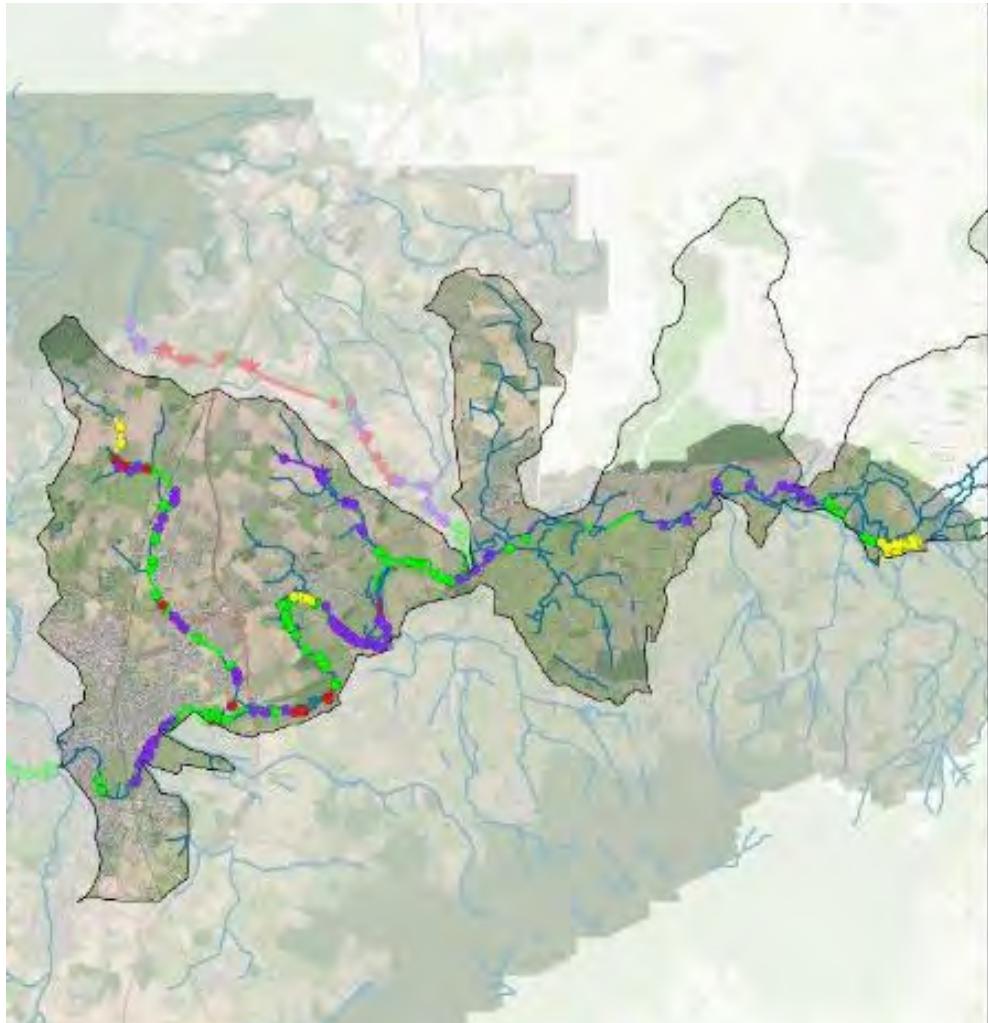
Ligne d'eau



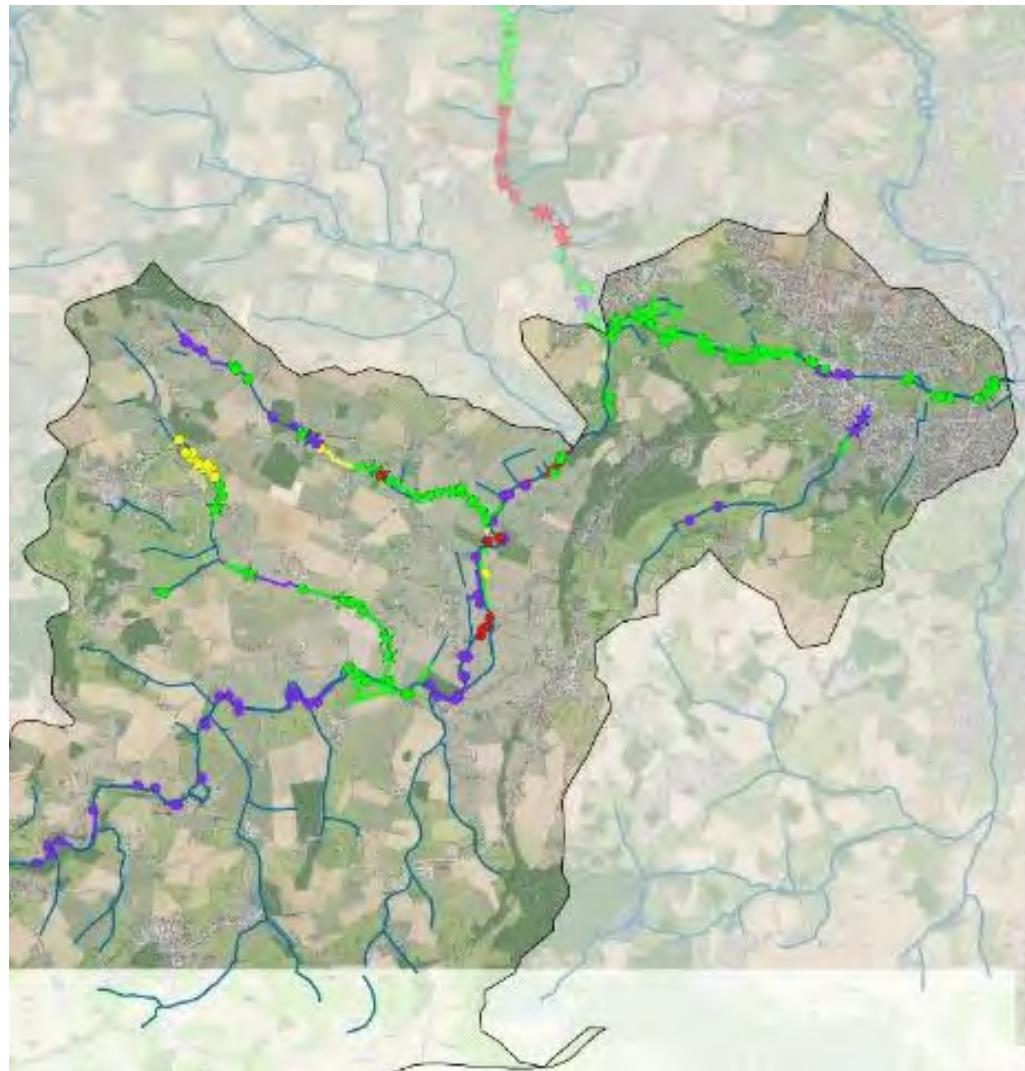
Lit mineur



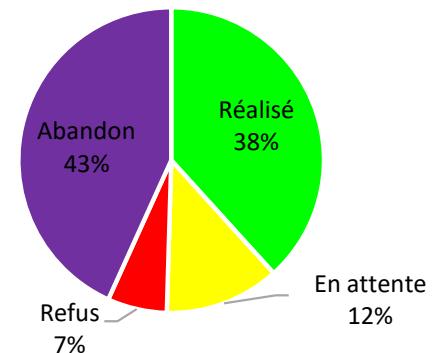
- Travaux sur le cours de la Sarthe Amont



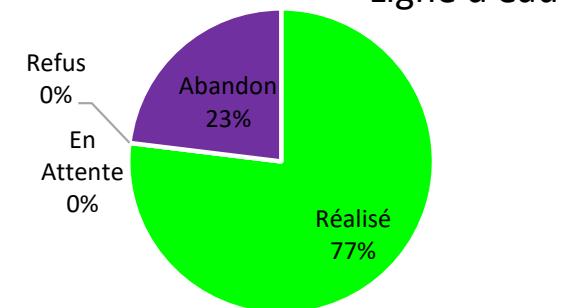
- Travaux sur le cours de la Sarthe Aval



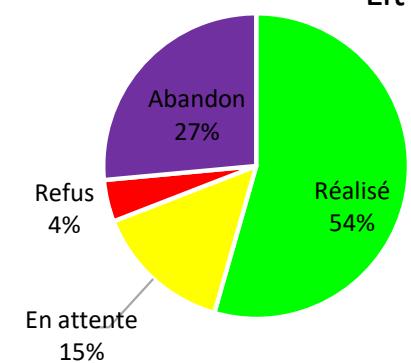
Végétation et berges



Ligne d'eau



Lit mineur



- Programme de suivi : BETZ 2021/2025



IPR (Indice poisson rivière) :

Année	Note
2021	30.2 (mauvais)
2025	16.54 (médiocre, limite moyen 16)

2025, essentiellement composé des espèces d'accompagnement de la Truite fario (Chabot, Vairon, Loche franche) qui représentent 88 % du peuplement, contre 11% avant travaux.

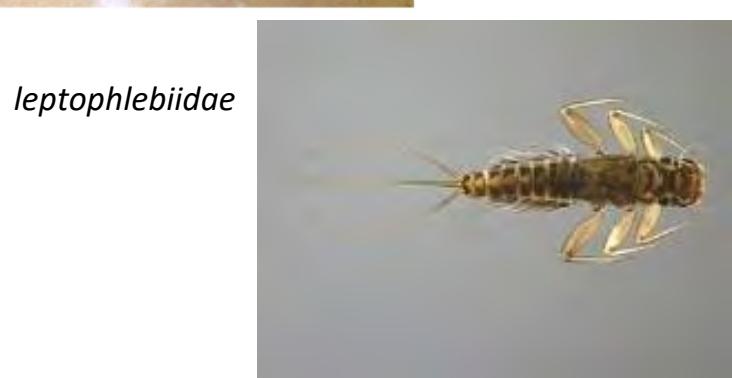


Chabot

I2M2 / IBG (Macro-invertébrés aquatiques) :

Année	Note IBG	Note I2M2
2021	12 (moyen)	0.163 (médiocre)
2025	14 (bon)	0.4509 (bon)

2025, augmentation de la note du groupe faunistique indicateur qui passe de 6/9 à 7/9. Amélioration de la qualité de l'eau avec la présence d'espèces plus polluosensible.



- Restauration de la continuité écologique du barrage de Roullée
  - **1,2 km de cours d'eau restauré (Les Livrées)**
  - **3 350 tonnes de matériaux** (cailloux) apportées pour la restauration du lit de la Sarthe et des Livrées
  - **2 300 m<sup>3</sup> de déblais** évacués ou réutilisés sur site lors de la démolition du barrage et de la gestion des merlons de curages
  - **Abaissement de la ligne d'eau de 1,06 m** par rapport à la situation initiale (étiage)
  - 225 827.50 € HT



# CUVA

Communauté  
Urbaine  
d'Alençon



- Programme en faveur des mares (à venir)

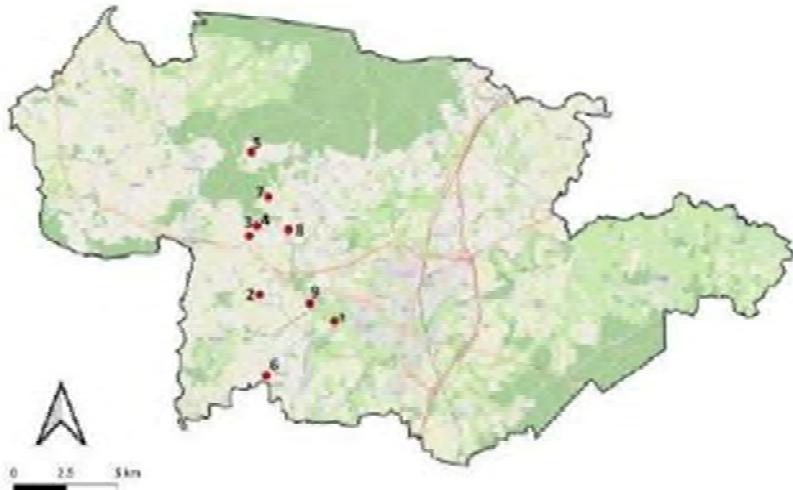
- Restauration de 50 mares
  - Creation de 10 mares pagogiques

Travaux	Budget (TTC)	AELB	Région Normandie	CD 61	Région Pays de la Loire	CUA		
		0%	80%	0%	0%	Reste à charge	Taux reste à charge	
2026-2028	Orne	67 900 €	0.00 €	54 320.00 €	0.00 €	0.00 €	13 580.00 €	20%
	Sarthe	76 500 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	76 500.00 €	100%
TOTAL		144 400 €	0.00 €	54 320.00 €	0.00 €	0.00 €	90 080.00 €	62%



- Programme en faveur des mares

- Création de 8 mares et restauration, 1 mares.

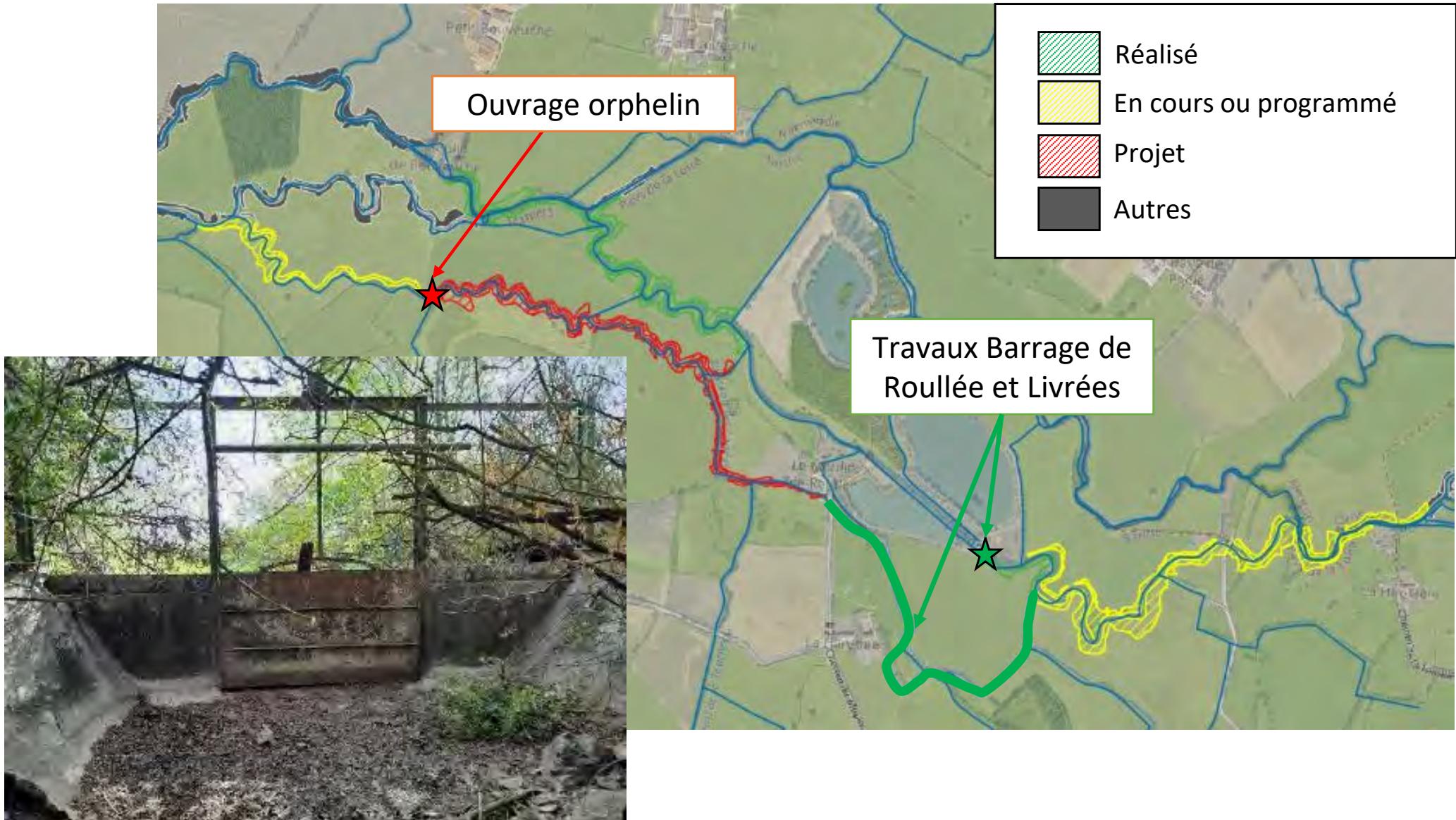


- Programme en faveur des haies (à venir)

Travaux	Budget (TTC)	AELB	Région Normandie	CD 61	Région Pays de la Loire	CUA	
		0%	80%	0%	0%	Reste à charge	Taux reste à charge
2026-2028	plantations	268 731.36 €	0.00 €	214 985.09 €	0.00 €	53 746.27 €	20%
	animation	70 788.66 €	0.00 €	56 630.93 €	0.00 €	14 157.73 €	20%
TOTAL		339 520.02 €	0.00 €	271 616.02 €	0.00 €	67 904.00 €	20%

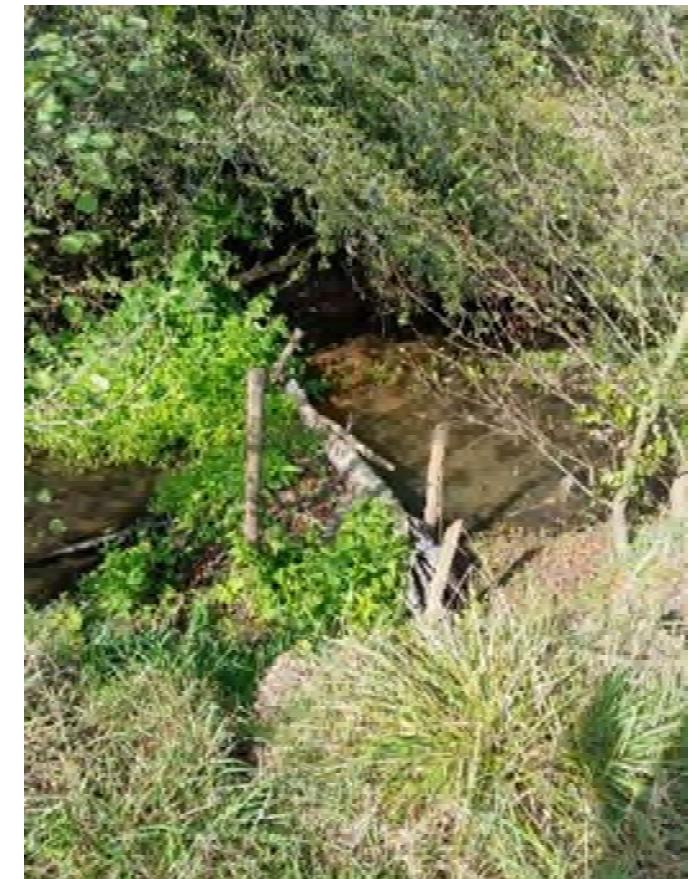


- Arasement des Merlons de curage et continuité écologique



- Arasement des Merlons de curage et continuité écologique sur la partie aval des livrées.
  - 1 ouvrages avec 1.3m de hauteur de chute supprimé
  - 1.5km de cours d'eau restauré avec la création de banquettes
  - 3250 m<sup>3</sup> de merlons à supprimer

**Budget Prévisionnel : 57 725€ TTC.**



- Programme d'actions validé :

Eléments financiers	Demande pluriannuelle 2026-2028
2025, Restauration du Sarthon 72 (ZTHA et berges ripisylve)	201 676 € TTC
2026, Restauration du Gesnes (morphologie, continuité et berges ripisylve)	334 236 € TTC
2027, Moulin Chahains (morphologie, continuité et berges ripisylve)	404 406 € TTC
<b>Coût total de l'action</b>	<b>942 318 €</b>



- Programme de travaux 2026 proposé:

CT'eau 2026

201 676 € TTC

(Sarthon 72 et ZTHA)

Type d'actions	Éléments financiers	Demande d'aide
Suppression des merlons de curages en amont d'Alençon.	<b>59 124 € TTC</b>	<b>0 €</b> Déjà accordée.
Suppression des merlons de curage et d'un ouvrage hydraulique sur les livrées	<b>57 725 € TTC</b>	<b>0 €</b> (intégration de la dépense dans l'aide Continuité écologique et restauration hydromorphologique des Livrées dans la zone d'influence du barrage de Roullée.)
Etude continuité écologique du barrage d'Aché	<b>30 000 € TTC</b>	<b>30 000 € TTC</b>
Moulin Chahains (morphologie, continuité et berges ripisylve	<b>200 000 € TTC</b>	<b>200 000 € TTC (maximum)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>346 849 € TTC</b>	<b>230 000 € TTC</b>



# Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe



## Moulin des Vallées (2024)

Finalisation des mesures d'accompagnement liées aux travaux de remise en fond de vallée de la Vézone 240 000 € TTC



*Suivi morphologique post réalisation*



*Moule *Unio crassus**



# Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe



Suppression de deux étangs et remise en fond de vallée du ruisseau du Saint-Loup (Louzes, 72)

Création de trois mares le long du tracé et d'un lit emboîté en bord de route pour prévenir de l'érosion du talus routier



Etude, travaux : 200 000 €TTC

# Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe



## Arasement des merlons de curage et remise en banquette sur la Sarthe

2,3 km de réalisé en 2025

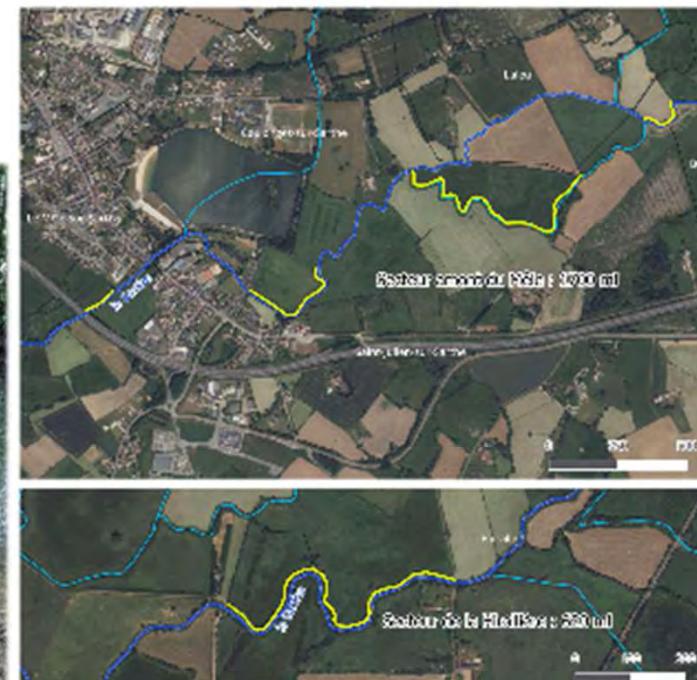
En amont du Mêle et jonction avec les travaux de Bouveuche



En 2025 : 100 000 €TTC

80% de réalisation

2026 : Prévision de 150 000 €TTC de demande



(cofinancement Région Normandie TVB)

[www.bassin-sarthe.org](http://www.bassin-sarthe.org)

# Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe



## Moulin de Foligny RCE

Demande de financement arrivant à terme (fin 2025)

Problématique de concertation et d'acceptabilité du projet

Nouvelle phase de concertation

Une nouvelle demande de financement sera à déposer



## Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours en 2025

### *Etangs :*

- Restaurer la continuité écologique (chute au moulin et prise d'eau)
- Reconnecter le ruisseau à la nappe, supprimer l'évaporation liée aux plans d'eau

### *Merlons :*

- Redynamiser le cours de la Sarthe par la mise en place de banquette
- Reconnecter les zones d'expansion des crues

## Difficultés rencontrées et solutions envisagées

### *Etangs :*

- Problématique d'assèc journaliers (cause sûrement liée aux modalités d'exploitation de la carrière, pompage des bassins)
- Problématique de rejet de fines dans le ruisseau provenant de la carrière en aval du projet

### *Merlons :*

Gestion des bois et de ripisylve (sénescence et maladie)

# Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe



## Actions programmées en 2026

### Perspectives

Préparer le futur accord de territoire (Etudes)

*Etudes de restauration ruisseau de Fay (sources) 18 000 €*

*Etude RCE au droit du moulin de Fourchambaud 12 000 €*

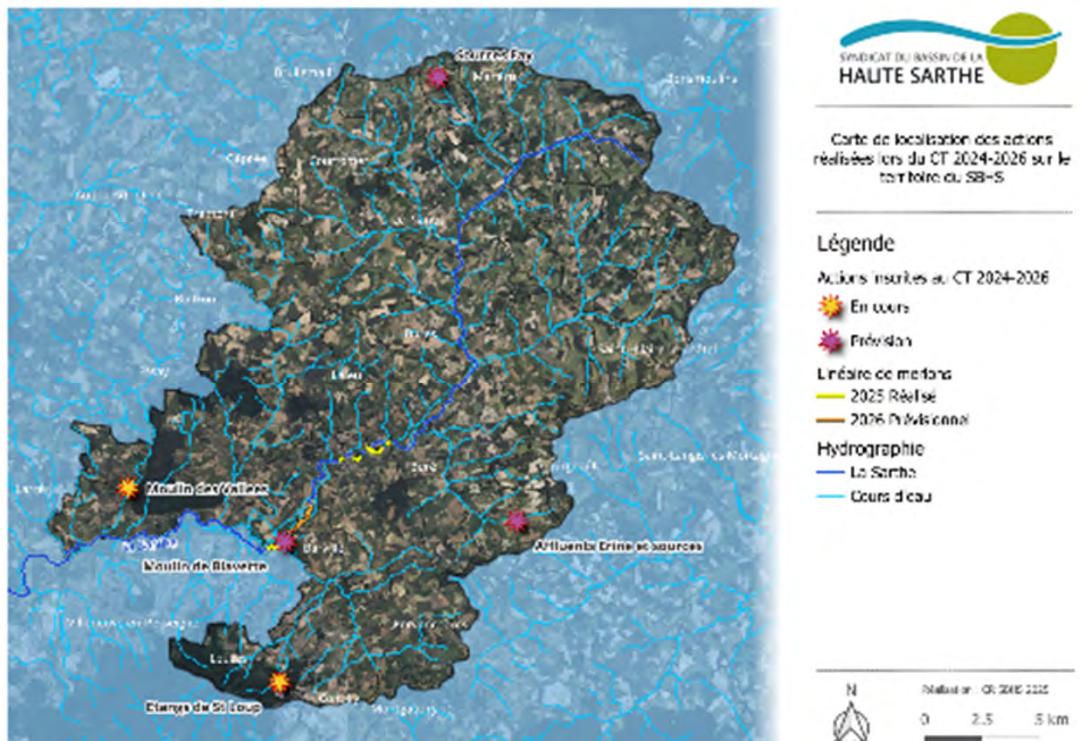
→ *Demande de modification pour réattribution sur BV Erine : Restauration morphologique sur des ruisseaux affluents aux sources*

*Etude de RCE au droit du moulin de Blavette avec intégration des enjeux liés à la Vieille Sarthe (alimentation) 18 000 €*

*Suivi faune flore merlons (10 000€)*

Poursuivre l'action sur les merlons de curage

*Restauration de la continuité latérale de la Sarthe par l'arasement de merlons 150 000 €*



# Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Présentation des actions par les porteurs de projet
3. Nouveautés pour le prochain contrat = l'accord de territoire
4. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Les évolutions des aides de l'agence de l'eau

- ✓ **Le Contrat Territorial devient accord de territoire**

- ✓ STRATÉGIE
- ✓ SIGNATURE SIMPLIFIÉE
- ✓ Feuille de route annexée

- ✓ **3 taux d'aide :**

- ✓ 25%
- ✓ 50 %
- ✓ 70%

- ✓ **Priorisation**

- ✓ Masses d'eau en RISQUE de non atteinte du bon état
- ✓ AAC (ZPPAC en 2026)



# Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Présentation des actions par les porteurs de projet
3. Nouveautés pour le prochain contrat = l'accord de territoire
4. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Calendrier à venir

13/11/2025 COPIL

**Validation des actions 2026 par le copil**

Mi 2026

**BILAN des 6 années de contrat  
(synthèse des bilans de chacun des porteurs de projet)**

**Définition d'une STRATEGIE mise à jour**

**Rapprochement de l'EPTB Sarthe vers structures potentielles à répondre aux objectifs de la stratégie et réflexions à mener pour propositions prochaines actions**

**Prochain COPIL jeudi 15/10/2026 ?**

2027

**Accord de territoire Sarthe amont ou Sarthe ?**